



7-9 rue du Moulin 68100 Mulhouse Tél 03.89.66.33.13
www.semaphore.asso.fr
www.reseau-informationjeunesse-alsace.fr

LES METIERS DU SPECTACLE VIVANT EN ALSACE

Quand le rideau se lève, le rêve commence et la magie du spectacle opère. Comédiens, danseurs, musiciens transportent le spectateur dans un autre monde. Derrière la magie de la scène, une multitude de « travailleurs de l'ombre » (créateurs, organisateurs, techniciens...) s'affairent. Si les métiers du spectacle font rêver nombre d'entre vous, sous le strass et les paillettes, la réalité n'est pas toujours glorieuse.

Entrée des artistes

Musiciens d'orchestre, sujets à l'opéra ou bien acteurs de second plan à la télévision... nombreux sont ceux dont la carrière se déroule dans l'anonymat. Si malgré tout, vous avez le feu sacré, commencez très tôt, et choisissez bien votre formation, car les métiers du spectacle ne sont pas faits pour l'amateurisme. Préparez-vous à affronter des heures inlassables de travail, sans garantie de succès. Le seul talent ne vous suffira pas. Pour vous faire une réputation, multipliez les contacts et écoutez le bouche-à-oreille. Musique, danse, art lyrique, théâtre, cinéma, cirque, variétés... les arts du spectacle mobilisent des professionnels d'horizons divers, au savoir-faire unique. Premiers intervenants, les créateurs : compositeurs, chorégraphes, auteurs, décorateurs, metteurs en scène, créateurs de costumes, maquilleurs... font œuvre d'imagination. Dans l'ombre, les électriciens, éclairagistes, machinistes et techniciens de plateau, s'activent. Mal connus, ils ont pourtant un rôle essentiel, car sans eux, aucune représentation ne pourrait avoir lieu.

Précarité au rendez-vous

Qu'ils soient intermittents ou permanents, la plupart des techniciens du spectacle souffrent de sous-emploi. Dans un climat de concurrence, un bon bagage technique est un atout sérieux. Exception faite des danseurs de l'Opéra et des pensionnaires de la Comédie-Française, les métiers du spectacle conduisent à tout, sauf à des carrières de fonctionnaires. La stabilité de l'emploi n'est pas au rendez-vous, et les artistes et techniciens salariés en CDI (contrat à durée indéterminée) ne sont pas légion. Si vous rêvez d'une carrière planifiée, passez votre chemin ! Les places sont rares dans les théâtres publics, les compagnies de danse et les orchestres permanents. Dans le milieu du spectacle, où la passion règne en maître, pouvoir vivre de son métier, même difficilement, est déjà un privilège. Recherche constante d'engagements, jobs alimentaires, salaires au cas par cas... sont le lot de tous les créateurs, artistes ou techniciens. La très grande majorité des professionnels du secteur travaillent comme salariés intermittents du spectacle et appartiennent, le temps d'un projet, à des équipes éphémères. Difficile, alors, d'enchaîner contrat sur contrat et de réunir suffisamment d'heures de travail pour bénéficier des allocations de chômage. Pour s'en sortir, de nombreux artistes ont recours à un second métier. L'enseignement, en particulier, est une véritable bouée de secours pour les professionnels en mal de cachets.

Si, malgré toutes ces mises en garde, vous sentez que vous avez vraiment le feu sacré, alors lancez-vous et débrouillez-vous pour forcer le destin ! Mais pas sans une solide formation professionnelle.

(Source : www.curiosphere.tv/dicodesmetiers)

FORMATION INITIALE

COMEDIEN

Théâtre, cinéma et télévision sont les trois principaux domaines d'activité des comédiens. Pour joindre les deux bouts, beaucoup d'artistes doivent multiplier les expériences, voire travailler dans des secteurs moins "nobles", comme le théâtre d'entreprise, le doublage ou les tournages de pub. Si le talent est primordial, il faut aussi une extraordinaire persévérance pour enchaîner castings et stages auprès de metteurs en scène et réalisateurs... Quel que soit votre parcours, attendez-vous à des hauts et des bas, car la concurrence est rude et la gloire rarement au bout du chemin. On attend aujourd'hui des comédiens qu'ils soient des artistes complets. Un bon conseil : optimiser ses chances en travaillant aussi le chant, la danse ou même les arts martiaux.

❖ **Ecole Supérieure d'Art Dramatique du Théâtre Nationale de Strasbourg**

1, avenue de la Marseillaise 67005 Strasbourg

Tél : 03 88 24 88 59

Mail : concours@tns.fr - Web : www.tns.fr

L'école forme au sein d'une même promotion d'élèves (ou « groupe ») des **comédiens, des régisseurs, des scénographes-créateurs de costumes, des metteurs en scène et des dramaturges**. Les élèves sont recrutés par concours deux années sur trois. La scolarité dure trois ans. Elle alterne ou combine des cours hebdomadaires et des périodes intensives d'« atelier » dirigé par un intervenant. Les élèves scénographes, régisseurs, metteurs en scène et dramaturges effectuent également des stages à l'extérieur de l'École, sur des spectacles créés au TNS ou dans d'autres lieux.

La formation des acteurs, d'une durée de 3 ans, repose sur 4 grands domaines d'apprentissage : le jeu, le corps, la voix et la musique.

Admission : Les candidats, bacheliers ou titulaires d'un diplôme équivalent, doivent être âgés de plus de 20 ans et de moins de 26 ans au 1^{er} octobre de l'année de la rentrée. La sélection se fait sur audition. Une formation ou une pratique théâtrale d'au moins un an est nécessaire.

❖ **Conservatoire**

(à rayonnement régional)

Cité de la Musique et de la Danse

1 place Dauphine 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 43 68 00

Mail : conservatoire@cus-strasbourg.net - Web : www.conservatoire-strasbourg.org

Au conservatoire, 3 cycles de formation se succèdent :

- cycle de détermination (1 an)
- enseignement des fondamentaux (1 à 2 ans)
- cycle de perfectionnement (1 à 3 ans)

Attribution d'un **Certificat d'Etudes Théâtrales**, à l'issue du 3^{ème} cycle. Ce certificat atteste d'un niveau élevé de pratique théâtrale.

Admission : à partir de 16 ans. Concours : présentation d'un texte solo de 3 min maximum, devant un jury interne à l'établissement et en présence des autres candidats.

❖ **Conservatoire de Musique, Danse et Art dramatique de Mulhouse**

(à rayonnement départemental)

39-41, boulevard Wallach 68100 Mulhouse

Tél : 03 69 77 65 00

Mail : conservatoire@ville-mulhouse.fr - Web : www.mulhouse.fr

La formation d'art dramatique se découpe en 3 cycles d'étude, à partir de 11 ans. A l'issue du 3^{ème} cycle est délivré le Certificat d'Etudes Théâtrales.

Le cycle d'enseignement spécialisé, pré-professionnel, prépare au D.E.T. (Diplôme d'Etudes Théâtrales). Le D.E.T. est un diplôme de niveau national, qui valide une formation de qualité en art dramatique et permet de poursuivre en intégrant un centre national de théâtre (ex : l'Ecole Supérieure d'Art Dramatique du TNS, Strasbourg).

Admission : à partir de 18 ans, sur examen (vérification des acquis). Il est avantageux de posséder le Brevet de fin de 2^{ème} cycle.

DANSEUR

Quelle que soit l'école de danse choisie, il est impératif de commencer très tôt l'apprentissage de la danse. Plusieurs possibilités s'offrent aux jeunes **danseurs** mais le diplôme de l'Ecole de danse de l'Opéra de Paris est le plus prestigieux même si on se destine au ballet contemporain.

Autres écoles :

- Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris,
- Conservatoire national de Lyon,
- Centre national de danse contemporaine d'Angers,
- Ecole nationale supérieure de Marseille.

Le métier de **chorégraphe** s'apprend sur le tas, avec une formation de danseur au préalable, mais des stages permettent d'acquérir les bases en composition chorégraphique.

Les écoles de danse basées en Alsace sont les suivantes :

❖ Conservatoire Dramatique

Cité de la Musique et de la Danse

1 place Dauphine 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 43 68 00

Mail : conservatoire@cus-strasbourg.net - Web : www.conservatoire-strasbourg.fr/

Le conservatoire de Strasbourg propose un cycle pré-professionnel préparant au **D.E.C. (Diplôme d'Etudes Chorégraphiques)**. Ce diplôme de niveau national permet l'accès aux concours d'entrée dans les structures d'enseignement artistiques supérieurs. Durée : de 1 à 4 ans.

Admission : A partir de 14 ans. Entretien + épreuve technique. Peuvent se présenter à cet examen les élèves en fin de second cycle ou en cours de 3e cycle (CFEC) de l'établissement ou originaires d'autres écoles.

❖ Conservatoire de Musique, Danse et Art dramatique de Mulhouse

39-41 boulevard Alfred Wallach 68100 Mulhouse

Tél. : 03 69 77 65 00

Mail : conservatoire@ville-mulhouse.fr - Web : www.mulhouse.fr

Le cycle d'enseignement spécialisé permet la préparation pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Chorégraphiques. Dominante classique ou dominante contemporaine.

Admission : sur examen (vérification des acquis), pour les personnes âgées de 17 ans et plus.

❖ Centre de Danse Alsace

3, rue des Romains 68170 Rixheim

Tél. : 03 89 44 22 73

Mail : info@scooldance.com - Web : www.scooldance.com

Le centre propose un cycle préparatoire dès 14 ans et 3 cycles de perfectionnement à partir de 18 ans.

L'enseignement est basé sur la danse classique, jazz et contemporaine, des ateliers d'improvisation et de composition, des études musicales (analyse musicale, musique, percussions), costumes et maquillage de scène. Sous forme de stages, les danseurs abordent le théâtre et le mime, les danses ethniques.
Durée : 27 semaines durant une année scolaire pour les cycles 1, 2 et 3, et possibilité sur 32 semaines pour le cycle préparatoire.

Admission : Sélection sur audition pour évaluer le niveau dans lequel le danseur sera admis.

La fin des cycles 1 et 2 sont sanctionnés par un Certificat d'Etudes Chorégraphiques.
Le **Certificat d'Etude d'Artiste Danseur Chorégraphe** est obtenu à l'issue du 3^{ème} cycle.
Se former au Centre de Danse Alsace permet d'augmenter ses chances d'insertion dans le milieu professionnel chorégraphique ou dans une autre activité liée au monde du spectacle.

Adresses Utiles :

Centre d'Information Musique et Danse 75019 Paris - Tél : 01 44 84 45 21- Web : www.cite-musique.fr

Centre National de Danse 93507 Pantin - Tél : 01 41 83 27 27 - Web : www.cnd.fr

Fédération Française de Danse 75009 Paris - Tél : 01 40 16 53 38 - Web : www.ffdanse.fr

MAQUILLEUR

Il n'y a pas de diplôme national de maquilleur. Quelques écoles privées proposent des formations. Accès avec un niveau bac, et pour quelques-unes avec le CAP esthétique-cosmétique. Par contre, il existe des CAP et bac pro qui se préparent en alternance dans un CFA ou un lycée professionnel.

❖ **Métamorphoses**

Ecole de maquillage professionnel
1 bis rue de la Course 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 23 56 40
Mail : formations@metamake-up.com - Web : www.metamake-up.com

Formation de maquilleur professionnel, d'une durée de 9 mois

Admission : aucune condition d'âge ni de diplôme n'est exigée.
Cette formation est non diplômante, mais permettra aux personnes mobiles d'intégrer le milieu des plateaux télé, du théâtre, du cinéma, ou encore de travailler pour un photographe.

❖ **Ecole des Arts de la transformation de l'Opéra National du Rhin**

19, place Broglie- BP 320 - 67000 Strasbourg
Tél : 03 88 75 48 14
Web : www.operanationaldurhin.eu

Formation professionnelle dans les domaines du maquillage, de la coiffure, des postiches, masques et effets spéciaux.

Admission : Sur concours (épreuves sous forme d'ateliers dirigés). Les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat ou d'une équivalence. Ils doivent être âgés de 18 ans au plus tard le 30 septembre de l'année civile en cours. Durée de la formation : 2 ans (6 élèves par promotion).

COSTUMIER

❖ Lycée Jean Rostand

18 boulevard de la Victoire 67084 Strasbourg Cedex

Tél : 03 88 14 43 50

Web : www.lycee-jean-rostand.fr

Diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle option techniques de l'habillement

Cette formation d'une durée de 2 ans est accessible aux titulaires d'un **BEP Métiers de la Mode**. Ce diplôme, équivalent à un bac professionnel, mène au **métier d'habilleur** pour les spectacles. Ce professionnel participe à la fabrication, la gestion et l'organisation des costumes pour un spectacle : il habille les artistes, et effectue des retouches et le rangement des costumes. Il travaille dans les milieux artistiques des spectacles vivants : le théâtre, le cinéma, le music-hall, l'audiovisuel, les festivals, les parcs d'attraction, la location de costumes, la mode, etc.

METTEUR EN SCENE

Le metteur est responsable de la réalisation scénique d'une œuvre. Il assure le succès d'un spectacle et coordonne l'ensemble des corps de métiers du début à la fin. Il organise un casting pour choisir le bon visage, la bonne voix et la personnalité qui collera le mieux au rôle. Il dirige le jeu des acteurs, les décors, les éclairages, la musique, les bruitages, les costumes, les accessoires et le maquillage dans le but de créer un univers cohérent. Il participe à toutes les répétitions jusqu'au bouclage final.

L'Ecole Supérieure d'Art Dramatique du Théâtre National de Strasbourg prépare à un **diplôme de Mise en scène - Dramaturgie**. La formation dure 3 ans.

Admission : sur audition et dossier. Les candidats doivent être âgés de plus de 21 ans et de moins de 27 ans au 1^{er} octobre de l'année de la rentrée.

L'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre (ENSATT) de Lyon recrute sur concours des titulaires d'un bac + 2. Deux années minimum d'expérience d'acteur ou de metteur en scène dans le cadre de formations supérieures ou de projets professionnels sont impérativement requises. Web : www.ensatt.fr

DECORATEUR SCENOGRAPHE

Au théâtre, on l'appelle **scénographe**. Au cinéma, il devient **décorateur**. Quel que soit son nom, ce professionnel est le complice indispensable du metteur en scène. C'est lui qui aménage l'espace où vont se dérouler les différents actes de la pièce ou scènes du film. Son travail commence par des ébauches sur papier, puis sous forme de maquettes, et s'achève par la mise en place des décors in situ. Peinture, architecture, dessin... le décorateur-scénographe est un artiste complet.

L'Ecole Supérieure d'Art Dramatique du TNS à Strasbourg possède une section **Scénographie-costumes**. La formation dure 3 ans.

Admission : Les candidats, titulaires du bac ou équivalent, doivent être âgés de plus de 20 ans et de moins de 26 ans au 1^{er} octobre de l'année de la rentrée. Sélection sur dossier et entretien préalable à un stage probatoire. Ce stage, composé d'exercices pratiques, d'épreuves écrites et d'entretiens avec les membres du jury, est commun aux sections régie et scénographie. La liste des candidats définitivement admis est communiquée à l'issue du stage probatoire.

MACHINISTE

Le machiniste est un homme de spectacle qui opère dans les coulisses. Dans le domaine du spectacle vivant (théâtre, opéra, danse, cabaret...) il assure la mise en place du décor de scène. Dans les cintres et les coulisses il en « pilote » le mouvement en fonction de l'évolution de l'action. Dans l'audiovisuel (cinéma, TV...) il installe et déplace le matériel de tournage et intervient dans la confection du décor et de ses mouvements.

Traditionnellement, le métier de machiniste est accessible après un CAP de menuisier, d'ébéniste, de serrurier, de tapissier... Toutefois, le niveau d'entrée tend à s'élever jusqu'au bac + 2.

Niveau bac : **Diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle (DTMS) option machiniste-constructeur** (niveau bac, en 2 ans). Accès après un CAP dans les domaines cités ou après une classe de seconde générale et technologique.

Pas de DTMS option machiniste-constructeur en Alsace. Deux établissements d'Ile-de-France préparent à ce diplôme (Paris et Sartrouville).

Niveau bac+2 : Formation **Régisseur de spectacle option plateau** (2 ans en alternance).

Admission : Les candidats doivent être âgés de 18 à 25 ans, satisfaire aux tests et aux entretiens d'évaluation, signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise dont l'activité est en relation directe avec la formation. Cette formation est dispensée au CFA du Spectacle Vivant et de l'Audiovisuel de Bagnolet (93). Web : www.afasam.fr

REGISSEUR

Le régisseur-technicien installe, règle et utilise les régies son, éclairage et plateau de spectacles. Il crée ou respecte les conduites régie des spectacles. Il est en mesure s'assurer la maintenance, l'administration et l'organisation.

L'Ecole Supérieure d'Art Dramatique du TNS à Strasbourg possède une section **Régie – Techniques du spectacle**. La formation des élèves **régisseurs**, d'une durée de 3 ans, leur permet d'acquérir des bases solides en régie générale, machinerie, construction, en création son, lumière et vidéo.

Admission : Les candidats, bacheliers ou titulaires d'un diplôme équivalent, doivent avoir plus de 18 ans et moins de 26 ans le 1^{er} octobre de l'année de la rentrée. Sélection sur dossiers et entretien préalable à un stage probatoire. Ce stage, composé d'exercices pratiques, d'épreuves écrites et d'entretiens avec les membres du jury, est commun aux sections régie et scénographie. La liste des candidats définitivement admis est communiquée à l'issue du stage probatoire.

Hors Alsace :

❖ **Lycée Pasteur**

4 rue du Lycée 25043 Besançon

Tel : 03 81 81 22 89

Web : www.lycee-pasteur.com

Le DMA (Diplôme des Métiers d'Art) Régie de Spectacle option Lumière est un diplôme d'état de niveau III (équivalent BTS) préparant au métier de **régisseur lumière**. Il n'existe en France que deux établissements publics préparant à ce DMA : le lycée Pasteur de Besançon, et le lycée Guist'hau de Nantes. Cette formation permet d'exercer également d'autres activités liées au spectacle (technicien lumière, conseil en équipements, technico-commercial...).

Admission : titulaires du baccalauréat.

FORMATION UNIVERSITAIRE

❖ Licence Arts du spectacle parcours Cinéma, Danse ou Théâtre

Le cursus universitaire de licence se déroule en trois ans (6 semestres). La licence commence, au premier semestre, avec des enseignements fondamentaux dans les domaines du théâtre, du cinéma et de la danse. Les cinq semestres suivants permettent aux étudiants de se spécialiser en **cinéma, théâtre ou danse** et de s'ouvrir à des disciplines voisines ou complémentaires.

Ces enseignements associent la théorie et la pratique :

- Enseignements théoriques : méthodologie, histoire, esthétique, analyse.
- Ateliers pratiques (selon option choisie) : jeu, cirque, marionnette, montage son, montage vidéo, scénographie, danse.
- Enseignements généraux : Technique de l'Information et de la Communication (TIC), langues vivantes, culture générale, enseignements libres en fonction des intérêts des étudiants.

❖ Master recherche Arts du spectacle

Ce Master permet de choisir entre les trois options suivantes : cinéma, danse ou théâtre. Il se compose de séminaires inter-arts et d'un stage en équipe de recherche. **Ce Master vise à une poursuite en thèse.**

❖ Master pro Arts du spectacle, conception de projets artistiques spectacle vivant

Ce Master se compose d'un stage de 6 semaines qui permet de se familiariser avec le milieu professionnel ainsi qu'une préparation à l'insertion professionnelle. **Ce Master vise à une entrée directe dans la vie active.**

Débouchés possibles

L'université ne donne pas accès de droit, à une carrière artistique mais délivre un solide bagage culturel, historique et esthétique concernant les arts du spectacle. Ces études théoriques apportent des atouts qui permettent d'accéder à des fonctions très variées.

- Les métiers de la fonction publique d'Etat ou Territoriale : professeur d'art dramatique, technicien supérieur territorial des métiers du spectacle, conseiller culturel
- Les métiers de l'animation culturelle : chargé de projet, animateur culturel en milieu rural, directeur adjoint d'établissement à caractère culturel
- Les métiers de la communication : chargé de communication, chargé de relations publiques, attaché de presse, organisateur d'événements
- Les métiers des arts du spectacle : comédien, agent artistique, directeur technique
- Les métiers de l'audiovisuel et du cinéma : documentariste, administrateur de production

Ce cursus peut, par ailleurs, constituer un atout pour les concours d'entrée dans les écoles artistiques (Arts décoratifs, ENSAD, ENSATT...) bien qu'il n'y prépare pas.

Contacts

UFR des arts - Département Arts du spectacle

Bâtiment Le Portique - 14 rue René Descartes BP 80010 - 67084 Strasbourg Cedex

Directeur du département : Olivier Neveux - Secrétariat : Maud Froeliger

Tél : 03 68 85 66 46

Courriel : froelig@unistra.fr

FORMATION CONTINUE

❖ **Agence Culturelle d'Alsace**

1 Espace Gilbert Estève - BP 90025 - 67601 Sélestat Cedex

Web : www.culture-alsace.org (catalogue de formations et stages en ligne sur le site)

Département Spectacle Vivant - Tél : 03 88 58 87 98

Contact : Audrey Bernard, secrétaire - Mail : audrey.bernard@culture-alsace.org

Département Techniques de la Scène - Tél. : 03 88 58 87 52

Contact : Fanny Vacher, secrétaire - Mail : fanny.vacher@culture-alsace.org

L'Agence culturelle d'Alsace propose des formations dans le domaine du spectacle vivant (ex : approche de la scénographie, de la lecture au jeu...) des techniques de la scène (ex : initiation à la machinerie, cycle complet lumière...), des arts plastiques et du cinéma/audiovisuel.

Les stages, ouverts à tout public, sont volontairement courts (quelques jours) et n'ont pas l'ambition de constituer un cursus. Ils visent à ouvrir de nouveaux champs d'expérimentation laissant à chacun ensuite le soin d'approfondir ses acquis et de les exploiter dans sa pratique artistique.

❖ **OGACA**

8, boulevard de Nancy 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 76 24 10

Mail : ogaca.formation@wanadoo.fr

Web : www.ogaca.org

L'OGACA est le partenaire privilégié des acteurs du secteur culturel du Grand Est et exerce ses compétences dans trois domaines : prestations et conseils en gestion, études d'ingénierie culturelle, et formations. En partenariat avec l'Agecif, l'Ogaca propose des modules de formation continue d'une durée d'un à cinq jours en moyenne. Ces formations sont destinées aux professionnels de la culture (collectivité, association...) et concernent de nombreux domaines (ex. : diffuser et vendre un spectacle, culture et partenaires public...)

Programme téléchargeable sur le site Internet.

A noter, la formation "**Administrateur de projets culturels**". D'une durée totale de 720 h, elle s'adresse aux personnes qui souhaitent se professionnaliser dans le secteur culturel, demandeurs d'emploi inscrits au Pôle Emploi et actifs occupés. Il s'agit d'une action de qualification, comprenant un stage en entreprise de trois mois.

POUR EN SAVOIR PLUS

Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Spectacle Vivant

Web : www.cpnefsv.org

La CPNEF • SV a pour missions de proposer les moyens permettant d'assurer le développement et la sécurité de l'emploi et de promouvoir la qualification et la formation professionnelle.

Liste non exhaustive...



Mulhouse Sud Alsace

facebook.com/semaphore.asso

twitter.com/sema_asso